



Préparation au concours de Chef de Service Éducatif (CSE) de la PJJ

Epreuve écrite

02 AG 01

Date et horaires (2018)

Martinique : 15 et 16 janvier
Guadeloupe : 22 et 23 janvier
Guyane : 29 et 30 janvier

Durée

12 heures

Nombre de sessions :

3

École organisatrice

ENPJJ

Pôle Territorial de Formation
Île de France/Outremer/Mission
ultramarine Antilles-Guyane

Lieu

Martinique
Guadeloupe
Guyane

Responsable de session

Mme Evelyne JOSEPH
evelyne.joseph@justice.fr

Date limite de réception des candidatures

22 décembre 2017

Intervenant(s) :

Formateur ENPJJ

Public visé

Agents titulaires inscrits au
concours

Présentation

Dans la note du 4 juillet 2011 relative aux orientations nationales, la DPJJ affirme la volonté d'accompagner tous les agents pour qu'ils accèdent à une promotion sociale. Après dix ans d'ancienneté dans la fonction publique, dont huit années de services effectifs en qualité d'éducateur de la PJJ, chaque éducateur peut se présenter au concours de chef de service afin d'accéder à de nouvelles fonctions et responsabilités. L'épreuve écrite d'admissibilité de concours consiste en l'analyse d'une situation professionnelle visant à vérifier la capacité du candidat à mobiliser son expérience et à construire une réflexion ordonnées et une argumentation étayée et référencée.

Objectifs

- Se familiariser avec la nature et les attendus de l'épreuve
- Acquérir une méthodologie
- Développer un raisonnement cohérent, argumenté et référencé
- Améliorer les connaissances techniques et les capacités rédactionnelles
- Intégrer le changement de posture nécessaire et attendu

Contenu

- Présentation de l'épreuve écrite et des attentes du jury
- Approche méthodologique
- Travail sur la posture professionnelle

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Echanges en petits et grands groupes
- Exercices d'application